

RÈGLEMENT

CHAMPIONNAT DE LIGUE 2016 Intersérie Habitable

1 - Admissibilité

1.1 - Le bateau

Toutes les épreuves du *Championnat de Ligue Intersérie Habitable 2016* sont accessibles à tout bateau, sous réserve qu'il soit :

- armé selon la réglementation nationale pour la sécurité en mer,
- équipé de tous les matériels complémentaires éventuellement imposés par les avis de course, instructions de Courses, leurs avenants ou leurs annexes,
- conforme à sa carte d'identité HN-Osiris habitable valide pendant toute la durée de l'épreuve.

1.2 – L'équipage

Chaque personne embarquée durant au moins l'une des courses d'une épreuve doit :

- être titulaire de la licence annuelle FFV 2016 valide tamponnée par un médecin (ou accompagnée d'un certificat médical de moins d'un an précisant que l'intéressé ne présente aucune contre-indication à la pratique de la voile en compétition),
- pour une personne mineure : joindre une autorisation parentale à la fiche d'inscription du bateau.

2 – Calendrier des épreuves

Cinq épreuves composent le *Championnat de Ligue Intersérie Habitable 2016*

- 3 épreuves le 1^{er} semestre
- 1 finale le 2^{ème} WE d'octobre.

N°	Date	Club organisateur	Épreuve	Coef
1	27 et 28 février	Y C Canet en Roussillon	Championnat de Ligue 1	1
2	9 et 10 avril	C N Palavas	Championnat de Ligue 2	1
3	23 et 24 avril	Y C Port Leucate	Championnat de Ligue 3	1
4	8 et 9 octobre	SORAC – Le Cap d'Agde	FINALE	1



3 – Caractéristiques des épreuves

- Chaque épreuve du Championnat de Ligue Intersérie Habitable 2016 est de grade 5A avec code de participation L. Une épreuve peut se courir en une ou plusieurs courses. Les épreuves se courront sur 2 jours (selon bien sûr les impératifs météorologiques).
- Une épreuve de Championnat de ligue ne peut pas compter pour un championnat ou trophée départemental.
- Pour qu'une épreuve puisse être prise en compte et validée, il devra être effectué un classement pour toutes les classes, avec un même départ et un même parcours pour chaque catégorie Régate ou Croiseur.

4 – Classement

- Tout bateau ayant participé à l'une au moins des épreuves définies au paragraphe 2, sera classé pour ce *Championnat de Ligue Intersérie Habitable 2016*. Application du système de classement à minima.
- 2 classements seront établis pour déclarer deux Champions de Ligue :
 - 1 classement pour la catégorie Régate.
 - 1 classement pour la catégorie Croiseur.
- Sera déclaré vainqueur le bateau totalisant le minimum de points par cumul des points obtenus lors des épreuves auxquelles il aura participé.
- Les non-partants (DNC) et les disqualifiés (DSQ) recevront un nombre de points correspondant au nombre de bateaux de sa flotte, Régate ou Croiseur, valablement inscrits à la totalité des épreuves du championnat + 2 pts. Une disqualification pour faute grave (DNE) ne sera pas retirable du score du bateau. Les DNS, DNF et RET recevront un nombre de points correspondant au nombre de bateaux de sa flotte, Régate ou Croiseur, valablement inscrits à la totalité des épreuves du championnat + 1pt.
- Le classement final sera publié le soir de la finale.

5 - Obligation des clubs

- Pour toutes les épreuves un avis de course unique conforme à l'AC type devra être publié par le club organisateur sur proposition de la Ligue au moins 30 jours avant l'épreuve.
- Le classement des deux groupes sera publié par le club le soir même de la dernière course courue, un classement provisoire du championnat sera publié sur le site de la Ligue le plus tôt possible.



- Chaque club participant doit faire la promotion des autres courses de ce championnat en les inscrivant sur le calendrier de ses propres courses, et le diffuser auprès de ses coureurs.
- Chaque club participant doit respecter le cahier des charge de la Ligue pour l'organisation des épreuves de ce Championnat notamment en ce qui concerne le corps arbitral, l'organisation sur l'eau et à terre.

6 - Récompenses

Les 2 vainqueurs des filières Régate et Croiseur du *Championnat de Ligue Intersérie Habitable 2016* bénéficieront de la prise en charge par la Ligue :

- des frais d'inscription à la finale de ce Championnat de Ligue organisé en septembre 2017.
- des frais de participation de l'ensemble de leur équipage aux festivités prévues pour le championnat 2017.
- Ils se verront remettre un Trophée « CHAMPION DE LIGUE 2016 – Intersérie Habitable ».
- Chaque titre demeure soumis aux règles fédérales d'attribution des titres fédéraux pour les championnats.

